

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE DU 4 JUILLET 2023
Adopté en COPIL du 27 octobre 2023

Etaient invité.e.s :

Séance tenue en hybride

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Directeur : Christian RINAUDO (procu. de JC MARTIN)
Directrice-adjointe : Frédérique BERTONCELLO

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.es

CEPAM – Isabelle THERY
CMMC – Jean-Paul PELLEGRINETTI (procu. à BARTOLOMEI)
ESPACE - Giovanni FUSCO (départ 11h)
LAPCOS – Edith GALY (2)
TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ
URMIS – Marie LESCLINGAND

Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa représentant.e : ED SHAL – Fabien MATHY (absent)

Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.es

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE – Laurent FOURNIER
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ (départ 11 h)
HISTOIRE - Arnaud BARTOLOMEI (procu. de JP PELLEGRINETTI)
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE – Gilles FRIGOLI
PSYCHOLOGIE - vacant

Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.es :

IMREDD – Emmanuel TRIC (absent)
MSHS - Christophe CHARLIER (absent)
INSPE – Franck BRILLET (excusé)
IDPD - Jean-Christophe MARTIN (procu. à C. RINAUDO)
Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI
L3 Psychologie – Edith GALY (2)

MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

ERMES - Yannick RUMPALA (absent)
LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (absente)
ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (absente)
LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (absente)

Directeur.rice.s des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

SIC - Patrizia LADAUTI (absente)

Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE

EUR CREATES – Barbara MEAZZI (absente)
EUR HEALTHY - Anne VUILLEMIN (absente)

Invitées permanentes

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER
Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (absente)

Bureau exécutif EUR

Chargée mission pédagogie : Karine EMSELLEM (arrivée 10h30)
Chargé mission recherche : Xavier HUETZ DE LEMPS
Chargé mission communica° : Frédéric COUSTON (excusé)

Invité.es

Responsable SRHP : Virginie SESSA

Equipe EUR

Monique VERRIERE – Secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- 1/ Campagne d'emploi des personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires 2024
- 2/ Campagne d'emploi des personnels BIATSS 2024
- 3/ Changement de responsables de formations et de diplômes portés par l'EUR pour l'année universitaire 2023/2024
- 4/ Intégration de la licence Sciences de l'Education et de la Formation (SEF) au sein du portail SHS
- 5/ Informations et questions diverses

En raison de la tenue de l'Assemblée Générale du laboratoire ESPACE qui mobilise tous les enseignants-chercheurs et chercheurs du département de Géographie, la participation de M. Giovanni FUSCO, Mmes Sandra PEREZ et Karine EMSELLEM se fait exceptionnellement en distanciel ; ainsi que celle de Mme Virginie SESSA (RH).



M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 9 heures 30 et donne la parole à Mme Frédérique BERTONCELLO.

Mme Frédérique BERTONCELLO annonce sa démission de sa fonction de Directrice-adjointe de l'EUR afin de se consacrer pleinement à l'OTECCA. Elle se félicite de la communauté qui s'est créée autour de l'EUR et remercie les équipes et l'ensemble des membres des instances pour la qualité et la sérénité des débats. M. Christian RINAUDO remercie à son tour Mme Frédérique BERTONCELLO pour sa participation et sa contribution à la vie de l'EUR ainsi que M. Xavier HUETZ DE LEMPS qui reprend désormais cette fonction en complément de celle de chargé de mission recherche de l'EUR.

1. Campagne d'emploi des personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires - 2024

✚ EUR ODYSSEE – Demandes de postes de la composante

Pour cette campagne 2 postes ont été remontés par le département disciplinaire d'Histoire. Ils sont liés à des départs à la retraite déjà identifiés et compensés.

CNU	Corps	Intitulé du poste	Unité de recherche	Motif
21 – Histoire (ancienne, médiévale)	MCF 26.1	Archéologie médiévale	CEPAM	Retraite MCF au 01/01/2023
22 – Histoire (moderne, contemporaine)	MCF 26.1	Histoire contemporaine du Maghreb	CMMC	Retraite PR au 01/09/2022

M. Arnaud BARTOLOMEI indique que ces deux postes ont bénéficié de vacances et des postes d'ATER sont déjà prévus pour 2023/2024 conformément à la procédure mise en place par l'établissement. Cela a ainsi permis, en collaboration avec les laboratoires, d'affiner les fiches de poste et de s'assurer de l'existence d'un vivier qui permettra un recrutement de qualité. Ils répondent à un besoin des formations.

Pour le CEPAM, Mme Isabelle THERY appuie la demande. Le support de poste élaboré par le département d'Histoire et le CEPAM en concertation avec l'EUR répond à la nécessité de conserver des compétences en archéologie médiévale pour assurer la cohérence des formations (aucun spécialiste dans cette discipline depuis ce départ à la retraite, formation des étudiants à l'archéologie de terrain) tout en les réorientant vers les axes prioritaires du prochain contrat quinquennal du CEPAM (renforcement de la transversalité chronologique Antiquité / Moyen-Âge, développement thématiques et méthodologiques articulant archéologie spatiale, monumentale et IA). Ce poste permettra en outre de maintenir et accroître la visibilité de l'établissement dans le paysage de l'archéologie nationale.

Pour le CMMC, M. Arnaud BARTOLOMEI explique que ce support de poste (qui était occupé par une PR) a été retravaillé afin de répondre à la nécessité de réactiver des recherches et des enseignements centrés sur l'histoire du Maghreb contemporain. Cette thématique est en effet centrale dans les orientations de recherche du CMMC, mais aussi dans les enseignements de Licence et de Master. Le profil de poste sera ainsi centré sur les dynamiques politiques, sociales, démographiques et environnementales qui caractérisent le Maghreb au XIXe et au XXe siècle. Enfin, suite à l'obtention d'un 46.3 au sein de la section, il a été jugé plus opportun de requalifier le poste de PR en MCF.

Par ailleurs, M. Arnaud BARTOLOMEI informe de deux autres départs cette année : des MCF HDR promus PR au sein d'autres établissements. Les vacances pour l'année prochaine vont être difficiles à trouver et cela générera également des heures supplémentaires (service à 260 heures). Il y aura de fait encore des demandes de postes de la part du département d'Histoire dès la prochaine campagne.



M. Christian RINAUDO se félicite des bonnes méthodes mises en place au sein de l'EUR sur les campagnes permettant d'appréhender les choses en amont dans de bonnes conditions. Il précise également que l'année prochaine il y aura lieu de prévoir une demande liée au départ à la retraite d'une PR en Géographie.

Mme Marie LESCLINGAND interroge sur le déclasserement du poste de PR en Histoire contemporaine. M. Arnaud BARTOLOMEI répond que la stratégie est de privilégier la demande en 46.3. Par ailleurs, le déclasserement d'un poste peut servir d'argument pour une demande de surclassement d'un autre poste dans une spécialité sans rang A.

Conformément à la décision du Département d'Histoire de ne pas classer ces deux demandes et compte tenu de leur pertinence et des besoins RH équivalents dans les deux sous-sections (histoire médiévale et histoire contemporaine), il est proposé de les classer en 1^{ère} position ex-aequo.

- 21 - Histoire (médiévale) MCF 26.1 Archéologie médiévale **TRES PRIORITAIRE – 1^{er} ex-aequo**
- 22 - Histoire (contemporaine) MCF 26.1 Histoire contemporaine du Maghreb **TRES PRIORITAIRE – 1^{er} ex-aequo**

Ce classement est voté à l'UNANIMITE par les membres du COFIL

Demande de poste de PR au titre de l'article 46.4 en sociologie politique pour une prise de fonction en septembre 2024 à l'Université Côte d'Azur

M. Christian RINAUDO présente cette demande très particulière venant de la VP RH sur laquelle le COFIL doit émettre un avis, sans nécessité de classement avec les autres postes demandés dans la campagne d'emplois 2024. La politique de l'établissement est de profiter de l'article 46.4 pour promouvoir les MCF membres de l'IUF (avec ou sans HDR). Cette demande concerne une enseignante MCF HDR en science politique (CNU 04) à ERMES.

Il y deux ans UCA avait fait la demande pour cette personne d'un 46.4 au Ministère qui avait répondu que dans le cas des disciplines soumises à l'agrégation du supérieur (voie pour devenir PR sans HDR dans les disciplines juridiques, politiques et de gestion) les 46.4 n'étaient pas autorisés. La proposition de la VP RH est donc de faire la demande en sociologie politique au titre du département de Sociologie (CNU 19) ; l'enseignante-chercheuse concernée ayant la double qualification (19 et 04). Dans cette perspective, le département de Sociologie a demandé des garanties à l'établissement pour que cela ne le pénalise pas et ne vienne en aucun cas modifier le nombre de personnels EC et E rattachés au département disciplinaire de Sociologie et tous les indicateurs qui en sont issus, dont ceux afférents à la soutenabilité des formations ou encore les futures demandes de postes en Sociologie. Une fois la promotion obtenue le poste basculera dans le département de Science politique et retournera en section 04.

Compte tenu des garanties apportées par l'établissement et des liens existants entre l'URMIS et ERMES, le département de Sociologie-Démographie s'est prononcé favorablement sur ce 46.4. Le département de Science Politique et l'EUR LEX soutiennent également cette démarche.

Certains membres du COFIL s'interrogent sur la différence de traitement en termes de promotion introduite par ce dispositif par rapport à d'autres (46.3). M. Christian RINAUDO rappelle la spécificité du droit et de la science politique en raison de l'agrégation du supérieur.

La demande de poste de PR au titre de l'article 46.4 en sociologie politique pour une prise de fonction en septembre 2024 à l'Université Côte d'Azur est soumise à l'avis des membres du COFIL et recueille
6 avis FAVORABLES, 5 avis RESERVES, 3 avis DEFAVORABLES et 1 ABSTENTION



EUR ODYSSEE – Demandes de postes en lien avec une autre composante IUT

Trois postes sont demandés en lien avec l'IUT. Comme les années précédentes, il s'agit de se prononcer sur leur profil recherche (qui doit s'inscrire dans les thématiques de l'EUR) et de les prioriser en tenant compte des avis émis par les laboratoires et départements :

- Une demande de création d'un poste de MCF en Sociologie-Démographie (CNU 19) déjà présentée l'année dernière.
- Deux autres demandes en Sciences de l'Information et de la Communication (CNU 71) transmises tardivement à l'EUR, que présente M. Jacques ARASZKIEWIEZ.

Pour ces deux postes liés à TRANSITIONS le département disciplinaire a classé en 1^{er} la demande d'un MCF et en 2nd la demande d'un PR avec 16 voix pour et 9 abstentions.

L'avis du COPIL est sollicité :

CNU	Corps	Intitulé du poste	Unité de recherche	VOTE DU COPIL
19 – Sociologie – Démographie	MCF 26.1 CREATION	Sociologie	URMIS	Avis TP à l'unanimité
71 – Sciences de l'information et de la communication	MCF 26.1 CREATION	Sciences et données numériques	TRANSITIONS	Avis TP à l'unanimité
71 – Sciences de l'information et de la communication	PR 46.3	Anthropologie de la communication	TRANSITIONS	Avis P à l'unanimité

Pour le poste « Anthropologie de la communication », M. Laurent FOURNIER invite ses collègues des SIC à une collaboration qui permettrait ainsi de développer l'interdisciplinarité des formations.

2. Campagne d'emploi des personnels BIATSS 2024

Mme Myrina MEUNIER présente cette demande. Elle s'inscrit dans la mise en place d'une politique de communication voulue par l'établissement. Après avoir recruté successivement 2 étudiants en apprentissage, l'EUR a obtenu un CDD d'un an sur les fonds spécifiques de la Gouvernance. Cela a permis de dynamiser et d'apporter plus de visibilité à l'EUR. Pour pérenniser ce poste, il doit maintenant passer dans la campagne d'emplois 2024 : un CDD de 2 ans est donc demandé pour le stabiliser au sein de l'équipe.

Catégorie	Libellé du poste	Type de recrutement
A - IGE	Chargé.e de communication	Contractuel - CDD 2 ans
<p><u>Argumentaire :</u> Un poste de chargé.e de communication est essentiel pour contribuer au développement de l'EUR ODYSSEE. La création d'une image forte, le renforcement de la communication interne et le maintien des relations positives avec les partenaires extérieurs sont des éléments indispensables. Ce poste permettra d'optimiser sa visibilité, de renforcer sa crédibilité et d'atteindre ses objectifs de communication de manière efficace et stratégique en adéquation avec ceux de l'établissement.</p>		

Le COPIL classe 1^{ère} et TRES PRIORITAIRE à l'UNANIMITE la demande présentée



3. Changement de responsables de formations et de diplômes portés par l'EUR pour l'année universitaire 2023/2024

✚ Changement de responsables de formations

M. Christian RINAUDO présente les changements de responsables de formations 2023/2024 proposés par les départements. Conformément aux statuts de l'EUR, « les responsables de formation sont nommés par le directeur ou la directrice de l'EUR et après avis des membres du COPIL. Le COPIL a pour rôle, notamment, de désigner les responsables de diplômes portés par l'EUR ».

Formations / Diplômes	2023/2024	
	Début de responsabilité	Nouveau responsable
L3 Ethnologie - Anthropologie	01/09/2023	Quentin MEGRET
Master MPHAA / Métiers du patrimoine, histoire de l'art, archéologie	01/09/2023	Germain BUTAUD
Master PPA / Préhistoire, Paléoenvironnement, Archéosciences	01/09/2023	Sandrine BONNARDIN (Responsable)
Master PPA / Préhistoire, Paléoenvironnement, Archéosciences	01/09/2023	Lydie DUSSOL (Responsable adjointe)

Les membres du COPIL émettent un avis FAVORABLE à l'UNANIMITE pour les personnes nouvellement désignées

Mme Marie LESCLINGAND émet un point de vigilance sur le cumul des responsabilités pédagogiques pouvant devenir une véritable charge mentale. L'EUR doit être attentive et jouer ce rôle d'alerte.

✚ Situation particulière du département de Psychologie

• **La direction du département disciplinaire :**

Mme Edith GALY expose la situation. Elle indique avoir assuré la direction du département jusqu'au 1^{er} juillet 2023 ; date à laquelle elle a pris la direction du laboratoire LAPCOS. Les élections au sein du département pour la remplacer ont été infructueuses et la gouvernance a demandé aux trois EUR de rattachement (CREATES, HEALTHY, ODYSSEE) d'organiser le fonctionnement de ce département.

Mme Edith GALY a proposé une gestion collective avec des dossiers bien identifiés pour chacune des personnes volontaires et une personne référente pour chaque EUR. Une élection est prévue la semaine prochaine ; des listes ont déjà été déposées.

Pour la prime de responsabilité, Mme Virginie SESSA (SRHP) indique qu'un mail d'information a été adressé aux directeurs de département et de laboratoires relatif à la RIPEC2 : les directeurs de département peuvent prendre une partie de leur responsabilité en prime ou en décharge (à hauteur de 24 heures), alors que les DU peuvent demander la modulation de service.

D'autres responsabilités restent à pouvoir, Mme Edith GALY indique que pour :

- **La mention master Psychologie** : cela ne devrait pas poser de difficultés.
- **La Licence 3** : c'est plus compliqué et si personne ne se proposait, un tirage au sort sera organisé visant à désigner un EC-E n'ayant pas eu (ou peu) de responsabilités jusqu'à présent au sein du département.



4. Intégration de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF) au sein du portail SHS

Mme Marie-Jeanne OURIACHI fait un bref rappel de l'historique de ce dossier. UCA a décidé de créer une licence SEF et cette création a été validée par le HCERES et la gouvernance. Il s'agit de se positionner sur le rattachement de cette licence au portail SHS.

Lors des discussions du dernier COPIL le 13 juin, des réserves ont été émises sur la maquette présentée. Depuis, les collègues de la licence SEF l'ont retravaillée (cf. WIKI). Il est aussi précisé que la licence SEF doit se conformer au cadrage du portail et offrir le même flux en entrée et sortie d'étudiants pour les UE découvertes et UE approfondissements ; soit 1 groupe de 45 étudiants.

Mme Marie LESCLINGAND réitère son inquiétude à l'intégration de cette licence dans le portail SHS. Elle estime qu'elle sera en concurrence avec la licence Sociologie et pourra entraîner la perte d'un tiers des effectifs de L3 (intéressés par le parcours CLE1D et qui sont plutôt de bons étudiants). Par ailleurs les modifications présentées dans la nouvelle maquette lui paraissent insuffisantes. L'introduction de cette licence va engendrer des problèmes d'organisation et de cohérence. Elle considère qu'à plus long terme, la fragilisation de la licence Sociologie pourrait impacter la double licence Sociologie-Economie très attractive car elle repose sur deux licences disciplinaires.

M. Gilles FRIGOLI, à titre personnel, la rejoint dans cette analyse.

Mme Karine EMSELLEM rappelle que le dernier COPIL avait conclu sur la nécessité que la licence SEF réponde aux demandes du portail et c'est le cas aujourd'hui. M. Gilles FRIGOLI indique que le département de Sociologie-Démographie, compte tenu de la nouvelle maquette, se rangera à l'avis du COPIL.

L'intégration de cette licence dans le portail peut enrichir l'offre de formation proposée aux étudiants des mentions SHS. Elle permettra aux étudiants qui vont actuellement s'inscrire en licence SEF à Corte ou à Aix de pouvoir suivre un cursus à Nice. Enfin, il faut aussi prendre en considération l'évolution en cours des conditions d'accès au CRPE.

M. Arnaud BARTOLOMEI, quant à lui, pense que le problème d'attractivité des L1 de manière générale touche toutes les disciplines et qu'il faudrait envisager de travailler sur ce point.

L'intégration de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF) au sein du portail SHS est votée avec 5 voix POUR, 2 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS

5. Informations et questions diverses

Constitution de la commission ad hoc relative aux bourses de mobilité et d'excellence - SFRI

Un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du COSP et du COPIL de l'EUR afin de constituer la commission (2 membres de chaque instance sous la direction du directeur de l'EUR) :

- 2 candidatures pour le COSP : Mme Valérie DALL'O et M. Alban FOURNIER (élus BIATSS)
- 1 candidature pour le COPIL : Mme Sandra ZANELLA (MCF - Histoire)

Dans l'attente d'intégrer un second membre du COPIL, M. Christian RINAUDO indique que la mise en œuvre du processus pour les bourses débutera dès la rentrée prochaine avec l'appui de M. Xavier HUETZ DE LEMPS, futur directeur adjoint. Les membres du COPIL accueillent favorablement cette procédure.



Département d'Ethnologie-Anthropologie : remplacement d'une MCF chargée de mission à l'OVE

M. Jean-Sébastien FOURNIER souhaite évoquer la question du non-remplacement d'une collègue MCF en mission à l'OVE. Cette MCF dispose d'une lettre de mission pour une période précise. Il serait opportun d'avoir un ATER ou un contrat d'enseignement pour la remplacer. M. Christian RINAUDO indique en avoir déjà discuté avec la VP RH. La situation d'urgence nécessite de la recontacter.

Comité de suivi de l'EUR

M. Christian RINAUDO indique que la première réunion du Comité de Suivi s'est tenue le 30 juin dernier en présence de la Direction de l'EUR et des membres externes : Francine BOILLOT, Vanessa LEA, Marion MANNIER et Pierre ASCHIERI. M. Nicolas PICHERAL et M. Romain TROUBLE n'ont pas pu être présents en raison d'obligations professionnelles. La journée a été consacrée à la présentation générale d'UCA, puis de l'EUR : sa stratégie avec un focus sur les volets formation, recherche, communication.

Lors de la session de restitution les membres externes ont souligné la dynamique de l'EUR et ont suggéré d'affirmer sa position spécifique sur les enjeux socio-environnementaux de façon intégrée pour transformer le paysage de la recherche.

Dialogue de gestion de l'EUR

Cette année, le dialogue de gestion a été préparé à partir d'un nouveau format où ont été déclinés les différents types d'action à court et plus long termes en lien avec la stratégie de l'établissement.

Un point d'inquiétude sur la position du VP formation et du DGS préconisant que les demandes de moyens RH (BIATSS et EC) et les dépenses notamment au niveau des formations soient équilibrées.

Multiplicité des appels à projets

Ces dernières années ont été marquées par la multiplication d'appels à projets permettant ainsi d'obtenir des financements et co-financements dont la communauté se réjouit. Mme Isabelle THERY fait cependant remarquer qu'en termes de gestion, ce dispositif reste lourd car il faut souvent répondre à plusieurs AAP pour financer une manifestation et leur caractère asynchrone (entre EUR, Académies, CSI, ...) n'est pas facilitateur. Mme Isabelle THERY suggère la mise en place d'un guichet unique et d'une planification. M. Christian RINAUDO et M. Xavier HUETZ DE LEMPS entendent bien ces plaintes légitimes, l'EUR peut travailler sur un calendrier visible mais un guichet unique serait plutôt du ressort de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres et lève la séance à 12 heures 30.

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
Sciences de la Société et de l'Environnement
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carrière
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3

